

Animateur Prévention Aide et Soins à Domicile

Objectifs

- Venir en appui de la Direction pour définir et mettre en oeuvre la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure
- Elaborer et animer un projet de prévention de sa structure
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail

Public Visé

Responsable et/ou infirmiers coordinateurs de secteur dans les structures d'aide et de soins à domicile

Pré Requis

- Les participants doivent fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation en ligne "acquérir des bases en prévention des risques professionnel" de l'INRS ou une attestation de suivi de la formation "obtenir des compétences de base en prévention" dispensé par les services prévention des CARSAT/CRAM/CGSS.
- La journée du dirigeant est un préalable obligatoire puisqu'elle prépare la formation action de l'AP-ASD.
- Pour conserver sa certification, l'AP-ASD doit participer à une formation "maintien et actualisation des acquis d'une durée de 14 heures.

Objectifs pédagogiques

- Venir en appui de la Direction pour définir et mettre en oeuvre la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure
- Elaborer et animer un projet de prévention de sa structure
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation action, heuristique, démonstrative, participative.
 - 3 jours de formation en présentiel organisé en 2 jours + 1 jour
 - 1.5 jours de travaux d'intersession répartis sur 4 à 8 semaines
 - Une demi-journée d'accompagnement de 4 heures dans la structure en commun avec le dirigeant.
- Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Qualification Intervenant(e)s

- Formateur certifié INRS

Parcours pédagogique

Identifier les principaux risques professionnels du secteur (risque de TMS,

RPS, risques liés à l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée (ALM), risque routier, risque de chute,...)

- Décrire les principales atteintes à la santé du secteur (dommage)
- Faire le lien entre le travail et les atteintes à la santé

Estimer les enjeux de la prévention des risques professionnels de sa structure

- Identifier les enjeux humains
- Identifier les enjeux économiques
- Identifier les enjeux réglementaires et juridiques

Relever des axes potentiels de progrès à partir d'un état des lieux S&T

- Recenser les données et indicateurs de la structure
- Repérer le niveau d'organisation de la prévention
- Analyser un état des lieux pour en ressortir des axes potentiels de progrès

Participer au développement d'une démarche de prévention adaptée à sa structure

- Contribuer à la structuration et l'organisation d'une démarche de prévention
- Identifier les fonctions et acteurs de la prévention, internes et externes
- Identifier les différents leviers de mobilisation

Elaborer un projet de prévention

- Décliner les objectifs à atteindre
- Identifier les moyens existants et nécessaires (humains, matériels et financiers)
- Définir le rôle des différents acteurs d'un projet
- Préciser les échéances élaborer un calendrier prévisionnel des actions à mener

- Identifier les freins et prévoir les ajustements

- Animer des réunions et groupes de travail liés au projet

- Proposer des critères d'évaluation, de résultat

Se préparer à l'animation d'un projet de prévention

- Suivre la projet et proposer des ajustement
- Animer des réunions et groupes de travail liés au projet
- Participer à l'établissement d'un plan d'information et de communication

Identifier, observer et analyser une situation de travail

- Détecter et hiérarchiser les situations de travail présentant des risques
- Analyser une situation de travail
- Caractériser et hiérarchiser les risques
- Identifier les déterminants de l'activité à l'origine des risques

Proposer et mettre en place des actions de prévention

- Identifier des pistes d'amélioration à partir des déterminants de l'activité
- Hiérarchiser les actions de prévention proposées
- Participer à la construction d'un plan d'action en lien avec les parties prenantes pour une approche partagée, à intégrer au document unique
- Participer au suivi du plan d'action en fonction de l'évolution des situations de travail

1 Travail d'interssion estimé à 1.5 jours minimum

- La réalisation d'un état des lieux S&ST mettant en évidence des axes potentiels de progrès
- La production d'une note de cadrage d'un projet de prévention s'inscrivant dans la démarche de prévention de sa structure
- L'observation et l'analyse d'une situation de travail de la structure

2 Un accompagnement du binome dirigeant/ AP d'au moins une 1/2 journée conduit par le formateur pour faire un point méthodologique sur:

- La démarche de prévention de la structure (lettre d'engagement)
- L'évolution du projet de prévention animé par l'AP ASD sur la base d'une note de cadrage

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif

Tarif : Nous contacter

V-10-05-2023

Méthodes et modalités d'évaluation

Délivrance d'un certificat AP ASD à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives (évaluation du projet de prévention de sa structure et de proposition d'actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail) et d'une attestation individuelle de formation.

La durée de validité est de 36 mois.

Modalités d'Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes aux personnes en situation de handicap. Nous contacter.

Durée

35.00 Heures

5 Jours

Effectif

De 2 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr